

Après avoir fêté les papas le samedi 16 juin par un vin d'honneur et un petit présent bien utile pour l'été, puisqu'il s'agissait d'un set pour barbecue, l'équipe de Marie Laure a convié la population à la fête de la musique le 23 juin dernier.

Cette soirée s'est très bien déroulée, toujours dans une ambiance très conviviale et bon enfant et les nombreux participants ont pu s'essayer au karaoké. Puis ce fut au tour de nos musiciens, emmenés par Mika et sa chanteuse Anaïs. Tous les musiciens présents ont pu chacun à leur tour, ou en groupe, jouer leur morceau avec de nombreux styles musicaux et permettre aux spectateurs de danser sur la place comme dans un concert. Merci à tous et aux artistes (Gérard, Gérard, Marco, Johnny, et Audrey) pour cette fabuleuse soirée.

Le prochain rendez-vous du Comité est la soirée champêtre du 13 juillet sur le thème des Contes de Perrault. Le temps d'une soirée laissez-vous entraîner dans un voyage au gré des histoires avant d'assister au feu d'artifice offert par la municipalité et ouvrant le bal.

Cette soirée se fera sur réservation uniquement avant le 7 juillet au 06-66-13-00-48 (Marcelle DIANO) ou 06-52-44-66-41 (Paulette RIENECK).

Au menu enfant : 8€ Steak Frites, Glaces, Boisson.

Au menu adulte : Taboulé et Charcuterie, Echine de porc sauce champignons et son tian aux légumes, Salade Fromage, Nougat Glacé au coulis de fruits rouges. N'oubliez pas d'apporter vos couverts. Le vin est en supplément.

Venez nombreux passer ce moment en plein air et retrouver les contes qui ont bercés votre enfance.

- **La fête patronale se déroulera du 17 au 19 août prochain** avec la fameuse soirée pan bagnat le 19 août sur réservation aux mêmes bénévoles qu'indiqué dans l'article sur la soirée du 13 juillet.

L'Association de Sport Mécanique :

- **La sortie pilotage de Kart** organisée par l'ASM aura lieu **le lundi 13 août 2012**. Départ à 8h30 de la place pour une arrivée sur le circuit de la Sarrée à 10h.4€ le tour de 10mn jusqu'à 18 ans et 6€ pour les adultes. Inscriptions et renseignements auprès de José : 06-08-91-13-22

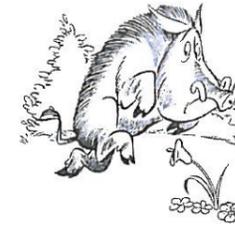


Le CCAS :

La soirée des Estivales du Conseil Général aura lieu le 1^{er} septembre prochain à 21h avec au programme le groupe Grinis Show qui présentera des tableaux à travers les siècles et continents sur un rythme endiablé (Vivaldi, Strauss, Brahms, Country) sur la place du village ou en cas d'intempérie dans la grande salle de l'auberge.



Les Chasseurs :



Toute l'équipe de la société de Chasse de Claude SOLIMEIS vous invite à une journée détente **le samedi 4 août 2012**. Au programme durant toute la journée : Tir à la Carabine, Pesée du Jambon et Concours de boules. Vous pourrez vous restaurer à la buvette en dégustant un Pan Bagnat et/ou des grillades. Venez nombreux vous détendre et passer un moment de convivialité !

Divers :

- La commune, par le biais de son maire, a été déposée à la fondation Lenval les jouets apportés par le Père Noël et n'ayant pas trouvé preneur afin d'apporter un peu de confort et d'amusement aux enfants hospitalisés. Cette opération sera sans aucun doute renouvelée alors si vous souhaitez vous associer n'hésitez pas à déposer vos jouets (neuf uniquement) à la mairie.
- Les sportifs de Massoins sont de plus en plus nombreux, après les skieurs, les boxeurs, les footballeurs, les basketteurs, les judokas, les pilotes de kart et autres nous sommes heureux de vous présenter les Champions Départementaux Minimes de Pétanque avec Leny MURILLO (5 ans)



et Lucas MELLOTT (3 ans et demi)



Nos deux têtes blondes ont commencé la pétanque en janvier dernier au Club de Gattière et grâce à leur coach David, ils ont remportés le 16 juin dernier le championnat départemental des minimes en battant plusieurs équipes plus âgées ! La municipalité et la population sont fières d'eux et nous avons tous hâte de les voir à l'œuvre au concours de boule enfants et pourquoi pas face aux adultes lors du concours de boule du samedi 18 août lors de la fête patronale!

- Nous souhaitons une bonne retraite sportive à notre boxeur Denis SAIONI qui a remporté le 20 juillet dernier son dernier combat et le titre de Champion d'Europe.



➤ Madame Marie Thérèse SOLIMEIS, a fêté ses 80 printemps en présence de tous ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants et c'est avec joie que nous remettrons par le Maire, Alain SAUVAGE au nom de la municipalité la Médaille du Village.

➤

➤ M. et Mme José et Huguette UGONIS ont fêté leur noce de diamant (60 ans). Longue vie à tous les deux.

➤ Nos disparus :

Bruno DARLIN, Marcelle CAUVIN, Louise BELLU.

continuerons le fleurissement du Village pour le plaisir de Tous. Merci à nos employés communaux.

Vie quotidienne :

- Le nettoyage du bassin a été effectué sous l'égide de José ISNARD et Carine FIORUCCI avec de nombreux et jeunes bénévoles. La matinée fut une réussite grâce à leur dynamisme et la participation logistique de notre employé Claude SOLIMEIS. Un petit casse-croute a été offert aux participants par la municipalité.
- Cette année la fête des voisins c'est installée sur le jeu de boules devant la mairie et l'auberge, 50 personnes ont participé à ce repas chaleureux et convivial. Merci à tous les voisins pour cette belle soirée et aux organisatrices pour les courses et la gestion du budget.

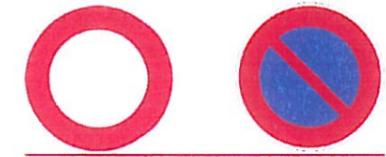
Nous entrons dans la période estivale durant laquelle le village reçoit les vacanciers de l'été ainsi que les festivités. Afin que tout se passe dans de bonnes conditions nous rappelons à ces estivants et à nos résidents quelques règles :

- Les chiens ne doivent pas être lâchés dans le village sans surveillance et les propriétaires doivent enlever les déjections faites ;
- Le stationnement est INTERDIT dans tout le village, y compris sur les parties non maçonnées (ex Route Nouvelle), merci de ne pas faire du provisoire une habitude. Une autorisation de 30 minutes est tolérée pour permettre de décharger les courses. Il convient de ne pas en abuser pour que chacun puisse profiter de cette chance malgré des

rues étroites. Deux parkings sont à votre disposition en dehors de la place principale, merci de les utiliser.

- Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que
 - De 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 les jours ouvrables ;
 - De 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis ;
 - De 10h à 12h les dimanches.

Réglementation de la circulation et du stationnement :



Le samedi 4 août de 8h à 19h pour la fête des chasseurs ;

Du vendredi 17 août au lundi 20 août le stationnement sera interdit sur la place du village en raison de la fête patronale. La circulation sera autorisée tous les matins de 4h à 10h30.

Le samedi 1^{er} septembre de 17h à 23h30 pour les estivales du Conseil Général

Du 3 au 6 septembre de 8h à 17h, le stationnement sera interdit sur la place pour le démontage de l'estrade, la circulation sera autorisée ponctuellement.

Le Comité des Loisirs :

Le Vignal (voirie)

Grâce à la voirie 2011, il a pu être réalisé le mur de soutènement du tennis ainsi que le goudronnage de la route du quartier Le Vignal avec pose de barrières de sécurité.

Logements communaux :

Tous les logements communaux sont désormais équipés de fenêtres à double vitrage. Certains appartements n'avaient pas eu de travaux de rénovation depuis leur création au début des années 1980. C'est désormais fait et les travaux de rénovation seront échelonnés chaque année. Des travaux de rénovation plus importants seront à prévoir pour ceux situés dans l'ancienne mairie ainsi qu'à la bibliothèque.

Conseil Municipal :

La municipalité a voté, entre autres, le taux d'imposition des impôts locaux à l'identique de 2011 sans aucune augmentation.

Débroussaillage :

Afin de se prémunir des feux de forêts et incendies, il est impératif et obligatoire de réaliser un débroussaillage de son terrain. La législation oblige les propriétaires en ce domaine et les débroussaillages devront être terminés avant le 30 juin.



Auberge communale :

Voici déjà un an que Danielle et Patrick sont aux commandes de l'Auberge. L'auberge fait désormais partie des Bistrot de Pays de la Région PACA, grâce à nos gérants qui de ce fait sont répertoriés dans de nombreux sites et guides.



Constatant que la population du Village est satisfaite, nous les remercions chaleureusement pour leur travail, leur convivialité et leur gentillesse et à l'unanimité nous leur avons renouvelé le bail de gérance. Danielle et Patrick ont installé des barnums pour vous accueillir à l'ombre sur les deux terrasses, mais aussi dans les décorations florales faites par Danielle et toujours en accord avec le thème. Cet été, vous pourrez déguster les glaces maison de Patrick.

Entretien du Village :

La population a compris la nécessité de tenir les chiens ou de ne pas les laisser divaguer pour une meilleure hygiène des rues et espace public.



Les employés communaux contribuent aux travaux d'entretien, à la maintenance et aux arrosages des jardinières fleuries. Nous

L'A.S.M.M. A ORGANISE UNE JOURNEE KARTING



Lundi 13 août 2012, une nouvelle journée « Découverte du Karting » démarre, nous partons de Massoins à 8h45, direction le plateau de « La Sarrée » à Bar-sur-Loup. Nous retrouvons un groupe à Villeneuve Loubet tandis qu'un autre nous devance et en profitera pour acheter le ravitaillement des sportifs (Merci Mesdames). Nous arrivons, grâce à cela à l'heure prévue. La piste est pour nous, à l'heure du repas de nombreuses séries sont bouclées. Il y aura au total 101 séries de 10 minutes..... Cette année, c'est le plein complet, pas moins de 35 pilotes et accompagnateurs... du débutant au pilote confirmé. C'est toujours un plaisir de voir que les débutants se débrouillent parfaitement, et que les plus expérimentés se font réellement plaisir, le tout, et c'est pour nous le plus important dans la bonne ambiance et la franche camaraderie, même si sur la piste la bagarre est réelle pour doubler l'autre. On aurait voulu que l'après midi se termine mieux, et qu'Eric nous fasse une sortie de piste plutôt qu'une bête sortie de route, heureusement sans conséquence. Merci à la Municipalité de Massoins, et à Bermont et Fils pour leur aide. Et un GRAND BRAVO à tous les pilotes.

	Dépenses	Recettes	Solde
Achat de tickets + boissons et ravitaillement	1217.84		
Participation ASMM + les donateurs cités ci-dessus.		750.84	
Participation des pilotes		467.00	
			0

